CRITERES DE RETOUR EN EHPAD

PREALABLE INDISPENSABLE :

- Contact avec l'EHPAD et accord de retour de la part du médecin coordonnateur ou en cas d'absence, de l'IDE coordonnatrice de l'EHPAD.

TROIS PROFILS DE RETOUR POSSIBLE :

1) Patient guéri :
    a. Retour en secteur COVID + ou –libre
    b. Effectif soignant suffisant

2) Patient stabilisé non guéri score COVID <= 4 :
    a. Retour en secteur COVID+
    b. Évaluer les besoins en soins :
        i. HAD
        ii. Oxygène
        iii. IDE de Nuit
        iv. Effectif soignant suffisant
        v. Matériel de protection des personnels suffisant

3) Patient en fin de vie :
    a. Retour en secteur COVID+
    b. Évaluer les besoins en soins :
        i. HAD, EMSP
        ii. Oxygène
        iii. MIDAZOLAM
        iv. MORPHINE
        v. IDE de nuit
        vi. Effectif soignant suffisant
        vii. Matériel de protection des personnels suffisant

DEUX PROFILS DE REFUS DE RETOUR :

4) Patient instable Score COVID >=5

5) Patient Score COVID <5 depuis moins de 48h

EHPAD
FFAMCO
Fédération Française des Associations de Médecins COordonnateurs en EHPAD